



8 Place Malus
18000 BOURGES

Le 13 juillet 2010 Grève et rassemblement devant la Préfecture du Cher à Bourges à 11 heures

Le gouvernement, la droite et le patronat veulent imposer aux salariés, retraités, jeunes et chômeurs une nouvelle régression sociale.

Au lendemain de la mobilisation du 24 juin qui a mobilisé 2 millions de personnes au niveau national, des centaines de milliers de voix se sont faites entendre contre un report de l'âge de départ en retraite à 62 et 67 ans, la non reconnaissance des métiers pénibles, des dispositions qui reviennent à faire payer aux salariés la facture d'une crise dont ils ne sont pas responsables.

Enfin pas aussi sûr de lui, le gouvernement utilise 22 millions de deniers publics pour une campagne de communication, dont quatre pages dans la presse, pour convaincre du bien-fondé de sa réforme.

La prochaine action nationale a été fixée au 7 septembre 2010 ! Un nouveau rendez-vous de luttes qui doit être plus puissant encore que le 24 juin !

Symbole de la réforme phare du quinquennat présidentiel, le projet de loi sur les retraites est celui d'une régression sociale sans précédent marquée du sceau de l'injustice.

Injustice pour ceux qui ont travaillé jeune et qui devraient cumuler bien plus de trimestres qu'il n'en faut ; injustice pour ceux qui, sans travail, devraient chômer plus longtemps ; injustice pour les jeunes qui devraient travailler jusqu'à 67 ou 70 ans pour aligner le nombre d'années de cotisations exigées.

Salariés aux carrières longues, jeunes, femmes qui ont connu la précarité ou les interruptions de carrières, chômeurs, fonctionnaires qui vont voir leur pouvoir d'achat baisser au rythme de l'augmentation de leurs cotisations.

Toutes et tous, nous sommes concernés par ce coup de force qui, s'il réussissait, précéderait d'autres dans un contexte européen où la rigueur est le maître mot.

Brutal et injuste, ce projet répond aux impératifs des marchés financiers et témoigne d'une politique qui accentue une répartition des richesses en faveur du capital au détriment du bien-être collectif.

Les solutions pour financer les retraites

Augmenter les salaires

- Le SMIC à 1600 € brut par mois.
- Réévaluer l'ensemble des salaires dans toutes les branches d'activités.
- Augmenter les retraites actuelles au minimum au niveau du SMIC à 1600 € par mois.

Prendre l'argent là où il est.

- La suppression des niches fiscales =
75 milliards d'€ par an
- De lutter contre l'exil fiscal =
15 milliards d'€ par an.
- La suppression des exonérations sécurité sociale patronales =
30 milliards d'€ par an.
- D'instaurer une cotisation retraite sur les revenus financiers des entreprises et des banques (260 milliards d'€ par an) de 8 % qui est le taux appliqué aux cotisations sur les salaires =
22 milliards d'€ par an pour les retraites.
- La mise en place d'une cotisation sur les stock-options =
3 milliards d'€ par an pour la sécurité sociale.
- D'instaurer une cotisation sur la participation, l'intéressement, l'épargne d'entreprise =
5 milliards d'€ par an pour la sécurité sociale.

Nous exigeons :

- Retraite à 60 ans maximum, moins pour les salariés effectuant des travaux pénibles ;
- Stopper l'allongement de la durée de cotisations ;
- Intégrer les périodes d'études, de précarité, de recherche du premier emploi dans la durée de cotisations ;
- Verser un montant de retraite de 75 % de la rémunération avec un minimum de 1.600 € bruts ;
- Maintenir le régime par répartition, les régimes spéciaux et ceux de la fonction publique